

REPERTOIRE DEPARTEMENTAL A L'INSTALLATION

PROJET DE TRANSMISSION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE OU D'ASSOCIATION

Dossier N° OA01309-004

Suivi par : Porry Christophe
N° de téléphone : 04 42 23 86 55

Motif de la cession / association :

Re-localisation de l'exploitation dans le Finistère

Localisation de l'exploitation :

Camargue

Description :

Vente d'une exploitation agricole proche d'Arles (6 km). Surface Agricole Totale 5 ha 23 / S.A.U 4 ha 73.
L'exploitation est intégralement certifiée bio (AB) par Ecocert.
L'actuel propriétaire commercialise des produits maraîchers ainsi que des oeufs par vente directe à la ferme ou aux restaurateurs locaux.
L'exploitation se décompose en deux îlots. Le premier îlot comprend :

- une parcelle de 3 600 m² pour maraîchage, dont deux tunnels froids de 600 m² (ces tunnels ne sont pas inclus dans le projet de vente, mais ils peuvent être vendus par le propriétaire si le candidat le souhaite). Cette parcelle comporte également un abri tunnel pour le matériel. Irrigation par forage.
- une parcelle de 600 m², actuellement utilisée pour un jardin d'herbes aromatiques et de fleurs comestibles. Irrigation par le même forage.
- une parcelle de 1 ha 78, y compris chemins, fossés, bois, et servant actuellement de parcours pour l'élevage de volailles. Cette parcelle contient un poulailler (serre-tunnel isolée) de 90 m², dont une partie de 60 m² pour les volailles et 30 m² pour le stockage des céréales et des oeufs.
- une parcelle de 5 000 m² sur laquelle se situe la maison d'habitation. Cette maison date du début du 20^{ème} siècle, avec une extension datant de 1970. Sa superficie est de 310 m², sur 2 étages de 155 m² (7 chambres, 2 bureaux, salon, salle à manger, cuisine, une lingerie, 2 salles de bain, 2 wc). Les étages peuvent être séparés, laissant la possibilité de louer une partie de la maison. La toiture a été refaite en 2006. Alimentation en eau par le réseau urbain, assainissement par 2 fosses septiques aux normes. Chauffage électrique et poêles à bois, 4 conduits de fumée en tout dont deux cheminées.

Le jardin d'agrément contient une piscine de 50 m² (5 x 10 m), un chenil de 80 m², ainsi qu'une petite serre pour la production de plants et le dépôt de petits outils.
Le deuxième îlot est composé de 2 parcelles d'une surface totale de 2 ha 54, distantes de 500 m, et cultivées actuellement en blé dur.
Irrigation gravitaire possible par canal.
Une partie du matériel de l'exploitation est cessible, mais n'est pas incluse dans la transaction.
Le prix net vendeur est de 600 000 €.

Synthèse :

SAU : 4 ha 73
Productions : Maraîchage bio + Elevage avicole bio